

Prorogation de la période de souscription

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

La Société Tunisienne de Banque -STB- informe le public qu'elle a décidé de proroger, au **28/04/2017** inclus, la période de souscription à l'«Emprunt Subordonné STB 2017-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5313 du 10/03/2017), qui a été initialement prévue du 13/03/2017 au 14/04/2017 inclus.